

# S'ENGAGER COMME #**activateur** de **progrès**



## EMPLOI & HANDICAP

**Les dirigeants, entrepreneurs, collaborateurs en situation de handicap ou valides, professionnels de l'emploi et de la formation et acteurs publics #activateurdeprogrès partagent la conviction que le handicap constitue un formidable levier d'innovation en faveur d'un modèle plus inclusif apte à répondre au défi contemporain de l'égalité des chances.**

### **#ACTIVATEURDEPROGRÈS DÉFEND LA CONVICTION QUE LE HANDICAP EST FACTEUR DE PROGRÈS DANS L'EMPLOI ET POUR LA SOCIÉTÉ TOUT ENTIÈRE.**

> Le handicap, au-delà de la contrainte qu'il représente pour les personnes concernées, est aussi un atout, une opportunité de mieux faire, d'innover, et d'agir pour l'égalité des chances. L'ouverture de l'emploi aux personnes handicapées, contribue à normaliser, voire à valoriser la différence dans le cadre professionnel.

> L'inclusion du handicap est un véritable « laboratoire de la diversité » permettant de mieux appréhender l'ensemble des problématiques professionnelles liées aux relations humaines et sociales : savoir gérer le handicap, c'est être également en mesure de gérer la diversité.

> Le handicap est vecteur de progrès social. Recruter, maintenir dans l'emploi, former des personnes handicapées, supposent parfois de remettre en question les processus établis, et d'impulser de l'innovation et de la créativité pour adapter son fonctionnement. C'est également favoriser des réflexions de fond amenant une évolution positive notamment pour les entreprises et leurs salariés.

> La réelle prise en compte du handicap est un pari gagnant. Elle induit des réflexions bénéfiques à tous : salariés, mais également clients, partenaires, sous-traitants... Elle améliore concrètement les conditions de travail, la qualité et l'accessibilité des lieux et environnement de travail.

### **NOUS ENGAGEONS DES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DE L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES ET NOTAMMENT :**

> Ouvrir l'emploi aux personnes handicapées, quels que soient les postes et les handicaps, en privilégiant les compétences professionnelles, sans à priori ni idée reçue.

> Favoriser le maintien dans l'emploi et l'évolution professionnelle de salariés devenus handicapés ou dont le handicap s'aggrave.

> Prendre en compte les handicaps et mettre en œuvre les moyens nécessaires à leur compensation à tous les moments de la vie professionnelle (au poste de travail, en formation ou dans le cadre de la recherche d'emploi).

> Mettre en place une organisation, ainsi que des moyens humains et financiers, permettant d'assurer, au-delà des principes, une inclusion réelle des personnes handicapées.

### **FORT DE CES CONVICTIONS, ÊTRE #ACTIVATEURDEPROGRÈS, C'EST S'ENGAGER À :**

> Agir pour poursuivre et aller plus loin dans les actions en faveur de l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi.

> Témoigner de son engagement en interne auprès des salariés et à l'externe auprès des clients, des sous-traitants et du grand-public... notamment à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui se déroule chaque année la troisième semaine de novembre.